

**François BRAUN**

Ministre de la Santé et de la Prévention

Discours

*Samedi 10 juin – Montpellier*

**OUVERTURE DU CONGRES NATIONAL DES  
PHARMACIENS**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président de la FSPF [*Philippe BESSET*],

Mesdames, Messieurs les députés,

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs les pharmaciens, préparateurs et étudiants  
en pharmacie,

***Apothicares, herboristes, alchimistes, « gardiens des poisons » ...***  
*Mesdames et Messieurs les pharmaciens, votre profession a toujours,*  
*au cours de sa très riche histoire, fasciné, intrigué et impressionné.*

Et ce **depuis l'Antiquité**, avec des **officines** comme celle de **GALIEN**  
**à Rome**, ou encore **celle qui a été exhumée des fouilles de Pompéi**,  
presque intacte, avec encore aux murs la mention des remèdes et  
des prix.

A la fois une branche de la **biologie**, de la **chimie** et de la **médecine**,  
le **25 avril 1777** une Déclaration royale<sup>1</sup> consacre la Pharmacie  
comme l'« **art précieux à l'humanité** ».

---

<sup>1</sup> Louis XVI, Roi de France, déclaration royale du 25 avril 1777 « portant règlement pour les professions de la pharmacie et de l'épicerie à Paris »

Un texte fondateur, qui donne toute son **indépendance** à la corporation des apothicaires, qui prend alors le nom de « **Collège de Pharmacie** », déterminant les devoirs et les droits des « **Maîtres en Pharmacie** ».

Profession **ancrée dans l'histoire** et **l'imaginaire populaire**, les pharmaciens ont **accompagné les progrès de la science et de la médecine**, comme **le développement de notre système de santé contemporain**, dont vous êtes un **pilier essentiel** !

C'est pour cela que **je suis très heureux**, et qu'il me tenait à cœur **d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui**, en tant que ministre de la Santé et de la Prévention, et, par-là, de **renouer avec une tradition**, qui, comme le faisait remarquer votre Président, n'avait pas été honorée depuis plus de 10 ans.

Ce rendez-vous important qu'est votre Congrès est aussi l'occasion pour moi d'évoquer **plusieurs sujets importants pour votre profession**, son **actualité** mais aussi ses **perspectives d'avenir**.

En effet, depuis que je suis arrivé avenue de Ségur, *il y a maintenant près d'un an*, **de nombreuses mesures fortes pour votre métier ont été adoptées**, et je veux **poursuivre dans cette dynamique constructive**, avec vous.

\*\*\*

Avec près de **21 000 officines**, le réseau de pharmacies est **un lieu privilégié d'accès à la santé, dans tous les territoires**.

Pour nos concitoyens vous êtes, au quotidien, **le visage le plus proche et le plus familier de notre système de santé** !

Ce **maillage resserré** a notamment été **un atout exceptionnel** durant la **pandémie de Covid-19**, au cours de laquelle les

pharmaciens ont tenu, de manière plus qu'exemplaire, un rôle de « **première ligne** », et de **première importance**.

Particulièrement exposée et mobilisée au long de la crise sanitaire, cette période a aussi permis de **mettre en lumière et de confirmer tout le potentiel de votre profession**, sur laquelle je veux résolument **continuer de m'appuyer**, pour mener la **refondation** de notre système de santé.

En particulier, je veux souligner combien les pharmaciens ont participé de manière déterminante à la **réussite des grandes campagnes de vaccination**, qui ont permis de **protéger nos concitoyens**, et de leur « **rendre leur liberté** », en faisant sortir notre pays des confinements successifs.

Les pharmaciens ont en effet réalisé, en 2022, **66% des injections de vaccins anti-Covid !**

Sans oublier de mentionner votre investissement lors des **campagnes vaccinales hivernales**, qui a été particulièrement essentiel cette année, face à la **triple épidémie de grippe, de bronchiolite et de Covid**.

Aussi, dans le dernier budget de la Sécurité sociale, **nous avons pérennisé les acquis de la crise, en élargissant la prescription et la vaccination par les pharmaciens pour tous les vaccins du calendrier vaccinal.**

C'était pour moi une mesure nécessaire, et de « bon sens », qui permet de :

- **Mieux reconnaître la diversité de votre exercice et votre rôle pivot dans les parcours de soins,**
- **D'améliorer l'accès aux soins,**
- **Et de renforcer la protection offerte par une couverture vaccinale exhaustive.**

**Tous les textes d'application de l'extension du droit de prescription et d'administration des vaccins sont en cours de concertation et je veillerai à ce qu'ils soient publiés dans les meilleurs délais.**

Par ailleurs, la loi « Rist », qui vient d'être adoptée par le Parlement, a élargi, sur ce champ, certaines compétences des **préparateurs**.

Véritables « **bras droits** » des **pharmaciens**, ils pourront désormais administrer, *sous leur supervision*, certains vaccins, dont la liste sera déterminée par arrêté.

Cette même loi permet également aux quelques **3000 titulaires du nouveau DEUST** [*diplôme d'études universitaires scientifiques et technique*], qui remplace le *Brevet professionnel*, **d'exercer la profession de préparateur en pharmacie**, et d'accéder à la **formation de préparateur hospitalier**. Les textes, très attendus par la profession, sortiront dans les prochains jours.

Vos compétences, nous les avons aussi élargies **dans le champ de la prévention et de la santé sexuelle**, alors que, sur ces sujets, la **pertinence de votre action de premier recours** n'est plus à démontrer.

Je pense, bien sûr, à la possibilité de délivrer la **contraception d'urgence**, gratuitement, sans prescription et sans limite d'âge à toutes les femmes.

Vous êtes aussi la figure de proue de la nouvelle **gratuité des préservatifs**, que nous avons mise en place, *conformément au souhait du Président de la République*.

Depuis l'entrée en vigueur de la mesure au 1<sup>er</sup> janvier, l'impact est significatif : près de **trois fois plus de préservatifs** ont été remboursés entre janvier et avril de cette année par rapport à l'année dernière, c'est-à-dire près de **huit millions et demi** !

Je ne peux que me féliciter que les jeunes s'emparent de ce dispositif. **C'est une victoire pour la santé de notre jeunesse et une victoire pour la prévention, et c'est en grande partie grâce à vous !**

Nous travaillons à l'intégration des **préservatifs féminins** dans ce dispositif, qui, je l'espère, sera en place avant la fin de l'année.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, nous **confortons votre expertise** et **élargissons votre champ d'action**.

\*\*\*

Ainsi, la nouvelle convention pharmaceutique, qui a été signée le 9 mars 2022, représente un **investissement substantiel de l'ordre de 130 millions d'euros** visant à **rémunérer l'ensemble des vos nouvelles missions**.

Je tiens à **saluer l'engagement de la profession dans la mise en œuvre de ce nouveau texte**, pour faire vivre les avancées qu'elle permet !

Cette convention confie, *par exemple*, un nouveau rôle au pharmacien dans les actions de **prévention**, avec la généralisation de la remise du kit de dépistage organisé du cancer colorectal en officine.

L'attribution de cette nouvelle mission se base sur une **expérimentation réussie** en Corse, en 2018.

En l'espace de six mois seulement, la mesure a permis d'atteindre un **taux de participation de 36 %**, grâce à l'accès de proximité au dépistage, *via* la pharmacie.

**Expérimenter et généraliser ce qui fonctionne**, c'est résolument là ma méthode, et c'est la démarche sur laquelle est fondé le **CNR Santé**.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour **suivre et accompagner la montée en œuvre sur tout le territoire de cette nouvelle mission.**

Les différents exemples que j'ai déjà pu citer le prouvent : Vous êtes une profession particulièrement **moteur** et particulièrement **proactive** dans *l'évolution de votre métier.*

Un autre point qui m'est très important est ainsi de valoriser votre engagement au sein des **Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).**

**620 pharmacies en CPTS mettent ainsi déjà en œuvre des protocoles de coopération, par exemple, sur la prise en charge des cystites ou des angines. C'est la profession qui s'est le plus mobilisée, vous pouvez vous en féliciter, et j'ai souhaité pouvoir pérenniser cette mesure qui fonctionne.**

Aussi, pour continuer d'avancer ensemble et développer ces nouvelles missions, **conformément aux engagements précédents, des discussions vont s'ouvrir prochainement avec l'Assurance Maladie, dans le cadre conventionnel.**

*Je sais combien vos attentes sont fortes !* Vous l'avez rappelé, Monsieur BESSET.

Votre profession est en effet à un tournant, et ces missions élargies vous confèrent une **nouvelle position dans le système de santé.**

Il faut le prendre en compte, dans une logique de **dialogue social** et **d'association des professionnels**, à laquelle, *vous le savez*, je suis très attaché.

\*\*\*

J'ai souhaité commencer par évoquer les nouvelles missions des pharmaciens, mais, je n'en oublie pas pour autant votre **cœur de métier : assurer, au quotidien, l'accès et la distribution des médicaments et traitements essentiels pour nos concitoyens.**

A ce titre, je sais combien vous êtes touchés par les **tensions d'approvisionnement** qui ont pu concerner certains produits d'usage courant, notamment le paracétamol et l'amoxicilline.

Concernant ce **sujet d'actualité et d'importance**, *d'une part*, vous êtes les premiers à subir cette situation, et notamment à faire face aux **questions et préoccupations de nos concitoyens**, sur ce sujet ô combien sensible qu'est **l'accès à la santé et aux produits de santé.**

Sur ce point, je veux **vous rassurer** et vous redire que **ma mobilisation est totale**, que **la mobilisation du Gouvernement est totale** face à ces situations, aux effets complexes et aux causes multifactorielles.

Aussi, je vous confirme que **la nouvelle feuille de route triennale sur les tensions d'approvisionnement en médicaments sera détaillée en juin, autour de quatre axes de travail :**

- **La prévention et l'anticipation**, basée sur un réseau de sentinelles, constitué notamment de praticiens, des ARS en plus de la surveillance exercée par l'ANSM,
- **De nouvelles actions de santé publique pour améliorer la disponibilité des médicaments**, notamment la poursuite des travaux sur les **médicaments d'intérêt thérapeutiques majeurs (MITM)**,
- **Des actions économiques pour sécuriser l'approvisionnement**, notamment dans le cadre de **France 2030**, afin de subventionner des projets de **relocalisation** de production,

→ **La transparence de la chaîne de l'information**, avec une meilleure utilisation des données de l'outil de DP-Ruptures en partenariat avec l'Ordre des pharmaciens.

En effet, si vous subissez ces tensions de front, *d'autre part*, **vous faites, bien évidemment, éminemment partie de la solution !**

Tout d'abord cet hiver, vous vous êtes mobilisés pour **faire appliquer les recommandations du ministère**, et les **préparations magistrales** que vous avez confectionnées dans vos officines ont été tout à fait essentielles pour maintenir la continuité de distribution.

Aussi, le pharmacien est un acteur majeur du **bon usage du médicament**. Vous avez aussi pleinement un rôle à jouer dans la lutte contre les pénuries en ce sens !

Je pense ici à **deux actions en particulier**, dont nous devons collectivement accélérer la montée en charge.

Tout d'abord, les **Bilans partagés de médication**, qui concernent vos patients de plus de 65 ans polymédiqués avec au moins 5 traitements, avec comme cible la population particulièrement prioritaire que sont les **résidents en EHPAD**.

En 2022, les pharmaciens ont réalisé **14 397 bilans**. *C'est un début*. Mais il y a une **véritable marge de progrès** quand on sait **que 14 millions de personnes ont plus de 65 ans en France**, et que notre population est vieillissante.

Une étude récente de l'économiste, spécialiste des questions de santé Thomas RAPP, a démontré, en analysant les données des EHPAD français, **qu'une hausse de 1% des dépenses en médicaments dont les interactions sont potentiellement inappropriées augmente le risque de passage aux urgences des résidents de 5,7 points**.



C'est pour cela que je veux pouvoir **compter sur votre mobilisation autour de ces bilans**, ce qui **participe aussi à l'objectif prioritaire de mettre fin à la saturation de nos services d'urgences**.

C'est la même logique pour le recours aux **Tests rapides d'orientation diagnostique (TROD)** pour les angines.

**Leur recours doit progresser**, car, nous le savons tous, **en France, nous restons à des niveaux de consommation antibiotique plus élevés que la moyenne des autres pays européens**.

Il y a **9 millions d'angines en France par an, et moins d'un million de TROD commandé par an**. Les tensions sur les antibiotiques seront encore présentes l'hiver prochain... Préparons-nous, *dès maintenant*, pour **améliorer ensemble la pertinence du recours aux antibiotiques !**

\*\*\*

Mesdames et Messieurs, vous exercez un **métier plein de défis**, mais aussi **un métier dont j'ai pu souligner le caractère essentiel**, un **métier d'avenir**, dont les perspectives se construisent chaque jour.

Je pense par exemple à la **transition numérique** qui révolutionne tous les métiers de santé, et notamment **l'activité quotidienne des pharmaciens**.

Ses applications sont très concrètes. Je pense ici, bien sûr, à la **possibilité, très récente, depuis le 25 mai dernier exactement, pour le patient d'envoyer ses ordonnances à la pharmacie de son choix, via la messagerie de Mon espace santé**.

J'ai pu moi-même en constater l'efficacité, lors de ma visite, hier, à la **Pharmacie du Marché à Mauguio**, tout près d'ici.

Alors que l'Italie vient de passer au « **zéro papier** » avec un système totalement dématérialisé pour toutes les ordonnances, **vous êtes les premiers artisans de ce changement dans notre pays...** J'espère d'ailleurs que chacun d'entre vous a déjà téléchargé l'application *Mon Espace Santé* sur son téléphone !

Le **défi majeur de la transition écologique** vous concerne aussi de manière centrale.

En effet, les **médicaments ne sont pas des produits comme les autres**. La question des **déchets** est évidemment un **sujet sanitaire**, mais c'est aussi un **vrai sujet de responsabilité environnementale**.

Je souhaite profiter de cette tribune pour saluer **le travail extrêmement constructif que la FSPF a conduit avec l'opérateur DASTRI**, pour l'évacuation des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés. **Je sais que les pharmacies s'engagent dans la transition écologique**, et je reconnais les efforts de votre profession en la matière.

**C'est pour cela qu'il est crucial que le métier de pharmacien continue de susciter des vocations !**

*Votre Président a pu l'évoquer*, et je suis réaliste face au constat que la filière pharmacie attire moins, avec près de **30% de places vacantes en 2022**.

Face à cela, nous avons déjà mis en place plusieurs actions, avec le **ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, parmi lesquelles une **meilleure visibilité de l'offre de formation sur Parcoursup**, ou encore **l'amélioration du module de découverte des métiers de la santé**.

Je formule ici une invitation forte à **travailler ensemble** sur ce sujet !

Qui mieux que vous pour savoir **quels sont les besoins nouveaux à prendre en compte** ? Qui mieux que vous pour nous aider à **transmettre la passion de votre métier** ?

**La réforme, très attendue, je le sais, du 3ème cycle de pharmacie s'inscrit tout à fait dans cette voie !**

Je peux d'ores et déjà **vous confirmer la mise en place de deux DES courts pour les spécialités d'officine et en industrie.**

Dans un souci **d'attractivité pour le métier de pharmacien d'officine**, le **stage de 9 mois** que nous proposerons aux étudiants en DES court de pharmacien d'officine **sera revalorisé de façon très significative.**

De plus, afin de favoriser ce stage en dehors des centre-ville, je souhaite créer une **indemnité de déplacement** pour ces étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle, de façon à soutenir le maillage territorial des pharmacies.

Cette réforme participe réellement, vous le voyez, à **l'attractivité de la formation en pharmacie**, en renforçant le cursus, pour notamment **prendre en compte les nouvelles réalités de l'exercice**, tout en confirmant **l'excellence de ces parcours.**

\*\*\*

*Mesdames et Messieurs les pharmaciens*, je veux vous redire **l'importance que j'attache à être présent aujourd'hui**, comme le reflet des **hautes attentes et ambitions que je nourris pour votre profession.**

Je disais, *en introduction*, combien vous êtes **un pilier de notre système de santé.**

Par **votre présence au cœur des territoires**, par la **diversité des missions de santé publique que vous assurez**, et **votre place dans**

**les parcours de soins**, je peux affirmer que vous en êtes aussi - et surtout peut-être, **un véritable pivot**.

**Nous avons évoqué plusieurs sujets majeurs**, et je sais que votre Congrès sera l'occasion d'en débattre plus amplement et, *je l'espère*, de **continuer à co-construire ensemble l'avenir de votre exercice**, dans un monde qui change, **au service de la santé de nos concitoyens, dont les besoins sont croissants**.

**Vous pouvez compter sur moi**, et je sais que **je peux compter sur vous**, dans ces différents chantiers collectifs !

*Je vous remercie.*